



Mon propriétaire à veu les murs de mon fond de commerce

Par Tardi1_old

Bonjour,

Je viens d'apprendre que mon propriétaire a vendu les murs du local dans lequel j'exploite un fond de commerce depuis 4 ans sans m'en informer au préalable.

Le contrat de bail ne me donne aucun droit de préemption. Est-ce légal?.

Puis-je néanmoins faire jouer ce droit?.

Merci.